

News

sept 10



Asmo Kalpala
Président

L'exercice QIS5 en cours fait entrer le projet Solvabilité II dans une nouvelle phase cruciale. Ses résultats constitueront un apport décisif pour les propositions finales de la Commission relatives aux mesures d'exécution de niveau 2. L'AMICE participera au débat sur les méthodes et les calibrages. Pour remplir son rôle de défenseur des intérêts des membres, le Secrétariat doit avoir une bonne connaissance des résultats obtenus dans notre secteur.

La lettre récemment envoyée par l'AMICE à la direction de tous ses membres invitait chacun à effectuer l'exercice QIS5 au sein de son organisation. Je vois deux raisons majeures d'y participer: premièrement, je crois fermement que pour tout assureur, l'exercice QIS5 est un des meilleurs moyens de se préparer à la future application de Solvabilité II. Mais l'importance de votre participation à l'exercice ne s'arrête pas là.

L'exercice QIS5 est également un outil crucial pour transmettre à la Commission un feed-back concret du secteur. La proposition relative aux mesures de niveau 2 sera présentée peu après la publication du rapport final du CEIOPS sur les résultats de l'exercice QIS5. Il est par conséquent primordial que ces résultats soient représentatifs. Certains calibrages et méthodes sont encore en phase de test, de sorte que l'exercice QIS5 comporte de multiples formules de calcul. La Commission demande aux entreprises de les appliquer toutes pour permettre une comparaison des résultats.

Ces résultats feront ensuite l'objet de débats entre les régulateurs, les législateurs et le secteur. **Mais seul un débat éclairé est un bon débat.** Je vous encourage dès lors à communiquer vos résultats au Secrétariat de l'AMICE. Silvia Herms et Gregor Pozniak ne pourront documenter avec des faits concrets les préoccupations des membres de l'AMICE – et notamment des entreprises plus petites et/ou spécialisées – que s'ils ont accès aux informations détaillées fournies dans vos feuilles de calcul de l'étude QIS5.

L'AMICE a récemment organisé avec succès un atelier sur l'exercice QIS5 et reste à la disposition de ses membres pour les assister dans l'accomplissement de l'exercice. N'hésitez pas à saisir cette offre et à contacter les experts du Secrétariat de l'AMICE.

Asmo Kalpala

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Nouveau membre autrichien Page 2
- La norme comptable sur le contrat d'assurance et Solvabilité II . Page 2
- "Comment appliquer Solvabilité II – les avantages et les écueils" Page 2
- Notre membre suédois Länsförsäkringar en visite à Bruxelles . Page 3
- Gouvernance européenne et mondiale Page 3
- Le billet d'un ex-détaché de Tapiola Page 4
- Séminaire de Marketing, Paris Page 4
- Calendrier des prochaines manifestations Page 4
- Calendrier de l'AMICE. Page 4

Nouveau membre autrichien

Entretien avec Robert Sturn, Directeur de VLV-Vorarlberger Landesversicherung

*Je fais partie du directoire de **VLV-Vorarlberger Landesversicherung**, assureur régional établi dans le Vorarlberg, le Land le plus occidental de l'Autriche. Nous sommes l'un des six assureurs régionaux en Autriche, tous sous statut de mutuelle ou sous une forme juridique similaire.*



Robert Sturn

VLV compte quelque 100 000 membres-assurés et un total brut de primes encaissées d'environ 70 millions d'euros (chiffres 2009). C'est la seule société d'assurance dont le siège se trouve dans le Vorarlberg, ce qui nous permet de jouer notre meilleure carte: la proximité avec nos clients. Concrètement, cela signifie des structures efficaces et des décisions rapides dans l'intérêt de nos membres. Opérant initialement dans l'assurance incendie et habitation (depuis 1920), nous proposons

aujourd'hui un large éventail d'assurances, y compris l'assurance vie et non-vie. Nous avons également un accord de vente avec un partenaire établi dans le Sud-Ouest de l'Allemagne voisine.

Comment avez-vous entendu parler de l'AMICE?

L'an dernier, le Secrétaire général a présenté les activités de l'AMICE à l'occasion d'une réunion de notre Association régionale des assureurs. Nous avons compris qu'il est important pour les mutuelles régionales autrichiennes d'entretenir un réseau de relations au niveau européen et d'avoir un lien direct avec Bruxelles où, finalement, la majeure partie de notre cadre juridique et réglementaire est élaboré. VLV, ainsi que nos collègues et partenaires de Tiroler Versicherung, ont introduit une demande d'adhésion et sont devenus membres de l'AMICE.

Gênes était donc votre première participation à un Congrès de l'AMICE?

Oui, en effet. L'événement était parfaitement organisé, dans un site spectaculaire situé dans le port de Gênes. Les échanges avec les représentants du CEIOPS et les présentations faites par les dirigeants de mutuelles du monde entier étaient très intéressants. J'ai aussi fortement apprécié la session consacrée aux changements sociétaux imputables à l'évolution démographique et la présentation de diverses solutions testées dans plusieurs pays européens.

Qu'attendez-vous de l'AMICE?

En tant que membre de l'AMICE, nous espérons avoir la possibilité de mieux exprimer et défendre, avec d'autres, les intérêts des assureurs de notre (petite) envergure. Dans le contexte des changements apportés par Solvabilité II, c'est particulièrement important.

La norme comptable sur le contrat d'assurance et Solvabilité II

L'AMICE se réjouit de la publication par l'IASB (Conseil international de normalisation comptable), l'été dernier, de son exposé sondage sur les contrats d'assurance (ED/2010/8). L'aboutissement de ce projet sera l'adoption d'une norme internationale d'information financière sur le contrat d'assurance, la première norme internationale sur la valorisation des résultats d'une entreprise d'assurance. Cet exposé sondage avait été annoncé depuis quelques temps mais sa publication avait été maintes fois repoussée en raison notamment de ses liens avec d'autres normes puis par la crise financière qui a du reste conduit l'IASB à réécrire sa norme sur les instruments financiers (IAS 39)

Initié dès 1997, le travail préparatoire du projet de norme sur le contrat d'assurance avait retenu l'attention des associations fondatrices de l'AMICE en ce qu'il allait influencer les bases et les méthodes d'évaluation des actifs et des provisions techniques contenues dans la directive Solvabilité II. Les intentions du régulateur étaient de faire converger ces deux législations, ou, à tout le moins, de les rendre compatibles. Or, la norme comptable a trait aux comptes de résultats et Solvabilité II préconise une approche bilantielle.

Pour les sociétés d'assurance, il importe maintenant de s'assurer qu'il y a bien une convergence entre Solvabilité II et le projet de norme comptable sur le contrat d'assurance. A cet égard, la prochaine réunion du groupe IFRS de l'AMICE qui se réunira le 27 septembre prochain à Paris sera l'occasion d'analyser les enjeux que représente cette norme pour les coopératives et mutuelles d'assurance avant d'élaborer une position commune qui sera ensuite envoyée à l'IASB.

“Comment appliquer Solvabilité II – les avantages et les écueils”

Séminaire, Hambourg, 8 décembre 2010

L'AMICE organise une seconde édition de sa réunion des petits et moyens adhérents à Hambourg le 8 décembre 2010, concentrée sur l'application de Solvabilité II, comment en tirer profit et comment éviter les écueils.

Tout comme le premier événement à Paris en février dernier, l'ordre du jour sera consacré à des aspects de Solvabilité II dont la gestion du risque et l'ORSA, les leçons tirées par les assureurs danois concernant leur marge de solvabilité, les embûches et les facteurs critiques de succès.

Une interprétation sera proposée en anglais et allemand (et d'autres langues en fonction des inscriptions).

Nous vous invitons à consulter le site web de l'AMICE pour de plus amples informations et pour vous inscrire.

Notre membre suédois Länsförsäkringar en visite à Bruxelles

Länsförsäkringar Alliance est constituée de 24 entreprises d'assurance mutuelle régionales qui offrent des services d'assurance vie, non-vie et maladie, ainsi que des produits bancaires en Suède.

Régulièrement, les CEO des 24 mutuelles et de Länsförsäkringar AB, leur société détenue conjointement, se réunissent pour discuter de thèmes d'actualité. L'un de ces thèmes est — et restera encore longtemps — les travaux législatifs de l'UE en général et le projet Solvabilité II en particulier.

En visite à Bruxelles, le groupe a eu l'occasion, très appréciée, d'entendre les avis du CEA et de l'AMICE sur Solvabilité II et d'autres projets législatifs en cours.

Gregor Pozniak a décrit l'importance des sociétés d'assurance mutuelle en Europe et a fourni des explications sur la coopération entre l'AMICE et le CEA, en soulignant toutefois que les questions concernant spécifiquement les sociétés mutuelles nécessitent un lobbying ciblé et un travail d'information supplémentaires, d'ailleurs attendus par les institutions européennes. Le public présent à cette rencontre connaissait manifestement l'importance et le succès des sociétés mutuelles en Suède, mais a pris maintenant conscience de l'impact européen et de l'importance d'instaurer et de maintenir des conditions de marché équitables, quelles que soient la taille et la forme de l'entreprise.



Sten Dunér

Sten Dunér, CEO de Länsförsäkringar AB, commente: «Au cours de leurs 200 ans d'existence, les 24 entreprises se sont développées avec la mutualité pour colonne vertébrale. Nous avons tendance à considérer la mutualité comme naturelle et il apparaît que notre nombreuse clientèle apprécie ses avantages. Il importe de continuer à la défendre et à la développer, non seulement en ce qui concerne la législation, mais aussi la sensibilisation des décideurs, des clients et de nos collaborateurs. Il est bon de savoir que dans cet effort, nous ne sommes pas seuls.»

Gouvernance européenne et mondiale

Publié juste avant les vacances d'été, **le Livre vert de la Commission** sur le gouvernement d'entreprise dans les établissements financiers a retenu toute l'attention de l'AMICE.

Le régime de gouvernance d'entreprise existant est-il inadéquat ou est-ce seulement son application qui n'a pas été correcte? Telle est la principale question qui a motivé la consultation menée par la Commission, face au constat d'une évidente nécessité d'améliorer la protection de toutes les parties prenantes (clients et actionnaires) du secteur financier en instaurant une meilleure gouvernance.

Dans sa réponse, l'AMICE a répété que le secteur de l'assurance était fondamentalement différent du secteur bancaire et des banques d'investissement, dans la mesure où la gestion des risques est au centre de toutes ses activités. Par conséquent, les mesures prévues pour le secteur bancaire ne devraient pas être appliquées uniformément au secteur de l'assurance. L'AMICE a également attiré l'attention de la Commission sur le fait que Solvabilité II comporte déjà une vaste série d'exigences relatives à la gouvernance et à l'obligation d'information et qu'il ne faudrait pas qu'une autre série de règles vienne les annuler ou les dupliquer.

Au niveau mondial, l'**IAIS** est en train de finaliser la définition des **principes de base pour les critères d'aptitude** applicables aux membres du conseil d'administration, aux principaux dirigeants et aux gros détenteurs d'actifs. L'AMICE a participé activement à l'élaboration de ce document et a rappelé, dans ses derniers commentaires, que le critère essentiel pour un conseil d'administration doit être son fonctionnement collégial et moins un niveau de qualification le plus élevé possible pour chacun de ses membres. Les travaux sur les principes clés régissant la gouvernance et les contrôles internes se poursuivent et l'AMICE continue de s'impliquer activement dans son rôle d'observateur au sein de l'IAIS.

Par ailleurs, au début de l'année, la taskforce Affaires juridiques avait commenté la version révisée des **lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des assureurs**, en critiquant également certains points généraux de gouvernance et quelques idées fausses contenues dans un chapitre spécifique consacré aux assureurs mutuels. L'AMICE a par exemple rejeté la recommandation suivant laquelle toutes les mutuelles devraient organiser des «réunions avec tous leurs assurés afin d'entendre directement leurs points de vue». Ceci étant inconcevable pour les grandes et très grandes entreprises, l'AMICE a suggéré de recommander que les mutuelles «examinent des méthodes efficaces pour recueillir directement les points de vue de leurs assurés».

Les positions détaillées (EN) de l'AMICE concernant toutes ces consultations sont téléchargeables à l'adresse suivante:
http://www.amice-eu.org/publications/position_papers.aspx



Le billet d'un ex-détaché de Tapiola

Comme dit le proverbe, «*toutes les bonnes choses ont une fin*», ce qui, pour ma part, signifie que ma période de détachement auprès de l'AMICE est terminée. J'ai eu la chance, au cours du printemps/été 2010, d'être détaché de Tapiola pour travailler à l'AMICE durant 10 semaines. Ce séjour à Bruxelles fut certes très court, mais m'a néanmoins permis d'avoir un aperçu intéressant de l'activité de représentation des intérêts du secteur financier, et plus particulièrement du secteur de l'assurance. Aider le Secrétariat dans son travail, rencontrer des députés européens et leurs assistants, assister aux discussions sectorielles et participer à des réunions au Parlement européen, apprendre le fonctionnement des institutions européennes et, last but not least, rencontrer d'autres membres de l'AMICE, ne sont que quelques-uns de mes grands moments passés à l'AMICE. Tout cela a assurément apporté une valeur ajoutée à mon travail au sein du département «Relations extérieures» de Tapiola. À l'issue de ces dix semaines, j'ai la certitude que ma carrière professionnelle a encore progressé d'un pas.

Je saisis donc cette occasion pour remercier mes merveilleux collègues de l'AMICE et Tapiola d'avoir organisé cette intéressante mission de détachement. Sur le plan pratique, tout s'est parfaitement déroulé grâce à l'excellent soutien de l'équipe de l'AMICE. Je ne peux donc que recommander à chacun de vivre une telle expérience, qui donne la possibilité d'avoir une perspective légèrement différente de son travail et/ou de son secteur. Cela vaut absolument la peine!

Joel Karjalainen, Tapiola, Finlande

Séminaire de Marketing, Paris, 14-15 février 2011

**Intéressé par l'utilisation des technologies de l'Internet pour réduire vos coûts marketing?
A la recherche d'inspiration concernant la commercialisation de votre nouveau produit?
Indécis sur la mise en valeur de la mutualité dans le cadre de votre stratégie marketing?**

L'AMICE organise un séminaire à Paris les 14 et 15 février prochains avec l'ambition de vous aider à maximiser les résultats de votre stratégie marketing et des processus de développement des produits. Les managers en marketing et en communication auront l'occasion de se livrer à un échange d'idées sur les succès garantis et les échecs assurés ! Ce séminaire s'adresse prioritairement aux petits et moyens adhérents de l'AMICE qui ne disposent pas du même budget dans ce domaine que les grandes sociétés, mais tous les assureurs mutuels et coopératifs devraient y trouver leur compte.

Une interprétation sera proposée en anglais et en français (les autres langues dépendront des inscriptions).

Nous vous invitons à consulter le site Web de l'AMICE pour de plus amples informations et pour vous inscrire.

→ Calendrier des prochaines manifestations

AMICE est partenaire des manifestations ci-dessous et a, pour certaines, négocié des tarifs intéressants pour ses membres:

- 5 octobre Londres "Solvency II & Risk Management (Solvabilité II et gestion des risques)", Conférence Life and Pensions
- 9 novembre Paris. "Solvabilité II", Conférence Les Echos
- 9 novembre Paris. "Regroupement des mutuelles", Conférence L'Argus
- 1-2 décembre Zurich "Solvency II & ORSA Implementation (Solvabilité II et mise en œuvre d'ORSA), Conférence Infoline
- 3 décembre Paris. "Stratégie ESG pour Investisseurs Responsables", Conférence Novethic

Visitez la page "Activités externes" du site Internet de l'AMICE pour plus d'informations.

→ Calendrier de l'AMICE

- 23/24 septembre . . . Turin Atelier & Taskforce RSE
- 27 septembre Paris Taskforce IFRS
- 29 septembre Bruxelles. . . . Conseil
- 6 octobre Madrid Taskforce Fonds propres
- 8 octobre Paris Taskforce Solvabilité II
- 13 octobre Zurich Taskforces MCN/WCI
- 13 octobre Zurich Taskforce Réassurance
- 14 octobre Zurich Groupe de travail Membre à membre
- 18 Octobre. Bruxelles. . . . Groupe de travail Communications
- 19 octobre Bruxelles. . . . Comité Exécutif
- 20 octobre Paris Atelier sur les groupement de mutuelles
- 20 octobre Paris Taskforce Affaires juridiques
- 28 octobre Bruxelles. . . . Pensions
- 2 novembre Bruxelles. . . . Taskforce Solvabilité II
- 15 novembre Bruxelles. . . . Atelier & Taskforce RSE
- 15 novembre Bruxelles. . . . Réception annuelle
- 16 novembre Bruxelles. . . . Conseil
- 1 décembre Helsinki Taskforce Fonds propres
- 8 décembre Hambourg. . . Séminaire PME